

COMMUNIQUE DE PRESSE

Ile Maurice : le Cedre déployé dans le cadre d'une mission d'assistance de l'ONU

Le 5 décembre 2022, le navire de pêche taiwanais *YU FENG N°67* s'est échoué sur l'île du Sud de l'archipel de Saint-Brandon, situé à plus de 400 km dans le nord-est de l'île Maurice. A l'heure actuelle, le navire n'a pas généré de pollution. Mais la saison cyclonique en cours et l'état de la mer sont susceptibles de détériorer l'embarcation qui embarque à son bord plus de 70 tonnes de diesel.

C'est dans ce cadre que le gouvernement mauricien a sollicité les Nations-Unies afin de lui porter assistance pour les opérations d'allègement et de remise à flot du navire tout en limitant les conséquences environnementales qu'aurait un déversement accidentel d'hydrocarbure dans l'écosystème très sensible de l'archipel.

L'ONU a ainsi demandé au Cedre, par l'intermédiaire de l'Union européenne, d'apporter son expertise au profit des autorités mauriciennes. Une ingénieure du Cedre quittera la métropole le 26 décembre pour une mission de trois semaines visant à prévenir une éventuelle pollution et à en limiter les conséquences si les circonstances l'exigeaient.

C'est la deuxième fois cette année que le Cedre est déployé au sein d'un dispositif de l'ONU. En janvier 2022, il avait ainsi opéré au Pérou pour répondre à une pollution d'hydrocarbure généré par une installation pétrolière en mer.

Au titre de sa mission de service public, le Cedre rappelle que face à une pollution accidentelle des eaux par hydrocarbure, produit chimique ou macro-déchets, toute autorité administrative et collectivité territoriale peut contacter son service d'urgence disponible 24h/24, 7j/7 et gratuitement.

Numéro d'urgence : 02 98 33 10 10

intervention@cedre.fr

Contact :

Nicolas Tamic – adjoint au directeur – 07 86 60 93 78 – nicolas.tamic@cedre.fr